

## PROGRAMME DE FORMATION – *présentielle*

### NOUVEAU PARTENARIAT ETAT-COLLECTIVITES

#### Objectifs de la formation

- ✓ Comprendre le nouveau cadre de la relation Etat-Collectivités
- ✓ Appréhender les impacts dans les prochains budgets

#### Public visé et prérequis

*Tout Elu de collectivité territoriale.  
Absence de prérequis. Tous publics.*

*Depuis plusieurs décennies, l'Etat demande davantage aux collectivités territoriales en transférant des compétences et des moyens, rarement à hauteur des besoins. L'arrivée en 2017 d'un nouveau gouvernement a posé les bases d'une relation nouvelle entre Etat et Collectivités qui s'est traduite par des mesures, dès l'été 2017, puis dans le projet de loi de finances 2018.*

#### Contenu de la formation

##### Introduction

- Cadre constitutionnel et autonomie financière des collectivités locales
- Contexte politique et financier de l'Etat en 2017
- Du côté des élus, une frustration croissante

##### I – La nouvelle donne territoriale

- Loi du 15.05.13 sur les élections des conseillers
- Loi du 27.01.14 MAPTAM
- Loi du 14.02.14 de limitation du cumul des mandats
- Loi du 16.01.15 sur le redécoupage des régions
- Loi du 07.08.15 dite loi NOTRe

##### II – Le projet de loi de finances 2018 pour les CT

- Evolution pluriannuelle des finances publiques
- La méthode contractuelle et financière initiée par l'Etat
- Le PLF 2018 et les CT
- Les principaux apports des parlementaires à la Loi de programmation des Finances publiques 2018-2022 et au PLF 2018
- La réforme de la taxe d'habitation
- L'assouplissement du transfert de compétences « eau et assainissement » aux EPCI
- L'assouplissement du transfert obligatoire de la compétence GEMAPI aux EPCI
- La situation particulière des départements
- La motion de l'Assemblée des Départements de France – Congrès octobre 2017

#### Durée de la formation et modalités d'organisation

*Durée : 7h*

*Dates : nous consulter*

*Horaires : de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h*

*Lieu : Avignon*

*Groupe : 3 à 8 stagiaires*

#### Evaluation/sanction de la formation

*Evaluation à chaud des acquis de la formation*

*Evaluation de la satisfaction de la formation par les stagiaires*

*Attestation de fin de formation*

#### Moyens & méthodes pédagogiques

*La formation sera interactive et pratique avec des études de cas et de simulations*

*L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé.*

*Classeur ou chemise pédagogique avec supports remise au stagiaire*

#### Qualité du ou des intervenants

*Michel Champredon : Expert international, Gouvernance, administrative, démocratique et territoriale*